

Confrontés à une concurrence de plus en plus importante, les laboratoires pharmaceutiques, qu'ils soient fabricants de médicaments princeps ou de génériques, se livrent aujourd'hui à une véritable guerre commerciale. Tous les outils juridiques (droits de propriété intellectuelle, droit des contrats, protection des données, etc.) sont exploités par les entreprises dans le but d'acquérir ou de conserver des parts de marché, et donc d'évincer une concurrence potentielle, en considération du financement de la recherche et de l'innovation. Mais le médicament n'est pas une marchandise comme les autres et l'accès aux médicaments, et donc à la santé, commande une certaine maîtrise des dépenses publiques par les pouvoirs publics. Pour cela, il est notamment important que les médicaments génériques, moins chers et tout aussi sûrs que les médicaments princeps, puissent se substituer à ces derniers le plus rapidement possible sur le marché mondial. À cette fin, la Commission européenne a rendu un rapport d'enquête en juillet 2009 sur les pratiques au sein de l'industrie pharmaceutique, qui pointe du doigt un certain nombre de ces pratiques susceptibles de s'avérer contraires au droit communautaire de la concurrence et notamment à l'interdiction des ententes et abus de position dominante. Le but de cette journée d'étude, organisée conjointement par le Credimi (Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux) et la Faculté de Pharmacie (Sylvie Huichard et Agnès Tabutiaux), avec l'aide du Nile (agence conseil en affaires publiques), est de mettre en lumière en quoi certaines de ces pratiques peuvent s'avérer contraires au droit de la concurrence, ainsi que la difficulté à tracer les frontières en ce domaine entre le licite et l'illicite.

Clotilde JOURDAIN-FORTIER
Maître de conférences
à l'Université de Bourgogne
Credimi

Isabelle MOINE-DUPUIS
Maître de conférences
à l'Université de Bourgogne
Credimi

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU

Amphithéâtre Bataillon – Faculté de Pharmacie
7, boulevard Jeanne d'Arc – 21000 DIJON
Bus : liane n° 5 Gare SNCF-Campus (Cf. plan ci-joint)

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Colloque CREDIMI
Marianne MALICET
4, boulevard Gabriel – 21000 DIJON
Téléphone : (33) (0)3 80 39 53 92 Télécopie : (33) (0)3 80 39 55 71
Courriel : marianne.malicet@u-bourgogne.fr

Les inscriptions seront enregistrées à réception du bulletin ci-joint accompagné du règlement et dans la limite des places disponibles.



JOURNÉE DU DROIT DU MARCHÉ INTERNATIONAL PHARMACEUTIQUE

LES PRATIQUES DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU REGARD DU DROIT DE LA CONCURRENCE

Colloque international organisé conjointement par
le Credimi – Faculté de Droit –
et
la Faculté de Pharmacie

Vendredi 12 mars 2010

Amphithéâtre Bataillon – Faculté de Pharmacie
7, Boulevard Jeanne d'Arc
21000 DIJON



